Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 5 (2007)

Heft: 17: L'énergie

Artikel: Thermoréseau - Les Breuleux : agrandissement : modernisation

Autor: Corbat, Patrick

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Thermoréseau - Les Breuleux

Agrandissement Modernisation

Suite à l'incendie de 1989, la Parqueterie Chapatte a installé au tout début des années 90 une chaudière lui permettant de transformer en énergie la grande quantité de copeaux et sciures qu'elle produisait à l'époque.



Par Patrick Corbat

ne conduite a été posée le long de la rue de la Gare afin de fournir en énergie thermique plusieurs intéressés, en majorité des PME. L'ensemble de cette première étape a été financé par la Parqueterie. Par la suite, la Caisse de pension de l'Etat a prolongé à ses frais la conduite pour raccorder deux de ses bâtiments.

Le réseau de chauffage a vécu une période difficile en 1995 - 97, car les soucis étaient ailleurs à l'époque des problèmes puis de la faillite de la Parqueterie Chapatte SA. En outre, le chauffage à distance ne disposait pas de système de secours et d'appoint, si bien que les raccordés dépendaient exclusivement de la chaudière bois, certains même pour leur eau chaude sanitaire! Quelques raccordés ont alors quitté le réseau pour installer leur propre système de chauffage.

Après la fondation de la nouvelle Parqueterie Les Breuleux SA, le réseau à néanmoins été maintenu et une nouvelle convention signée avec les raccordés. Malheureusement toujours sans système de secours! De plus, le prix de revient du chauffage est plus élevé. En effet, la nouvelle société s'est réorientée vers les parquets de plus haut de gamme ce qui réduit le volume de sciures et copeaux disponibles sur place et oblige de les acheter ailleurs. Mais l'opération qui alourdit le plus le prix de revient du chauffage est le transfert des copeaux externes vers le silo de la Parqueterie, car les installations ne sont pas prévues à cet effet et une personne doit y passer chaque jour plusieurs heures!

Avec des raccordés peu satisfaits et une production de chaleur pas rentable, il s'agissait de prendre le taureau par les cornes! Sur mandat de la commune, un premier projet a été

présenté par Samuel Miserez, ingénieur-conseil, à fin 2001. Les objectifs sont de moderniser et de rationaliser la production de chaleur, d'installer un chauffage de secours et d'appoint, et éventuellement de prolonger le réseau vers le nord en profitant des travaux prévus dans la Grand-Rue. Les contacts concernant les principaux raccordements potentiels dans la Grand-Rue ne sont toutefois pas faciles et le projet traîne. Mais le canton, l'Etablissement Cantonal d'Assurance et la LIM s'engagent à soutenir le projet, en particulier en cas d'extension du réseau. Il est prévu que la Parqueterie fournisse en énergie-bois une nouvelle société, qui s'occupera elle du réseau ainsi que des installations de secours, et distribuera le chauffage dans le village.

Le projet est formellement lancé avec l'acceptation en assemblée communale le 1er juillet 2003 du crédit de Fr. 200'000.- devant constituer la participation de la Commune au capital de cette société. Dès lors, le chauffage de secours et d'appoint au mazout est devisé de façon précise, et installé en 2004. De son côté, la Parqueterie peaufine le projet en engage en 2005 d'importants investissements: une nouvelle chaudière de 1.4 MW (puissance maximale en fonction du local disponible!) est installée. Une fosse est construite avec système automatique permettant d'alimenter la chaudière avec les plaquettes de bois amenée de l'extérieur. Les installations techniques de la centrale sont modernisées, avec un accumulateur de 10'000 litres d'eau chaude qui permettra d'absorber les pointes de consom-

Enfin, la société Thermoréseau Les Breuleux SA est fondée en décembre 2005 avec un capital de Fr. 250'000.–, souscrit par la Commune des Breuleux (Fr. 200'000.–) et la Parqueterie les Breuleux SA (50'000.–). La Caisse de pension de l'Etat, partenaire du projet initial et qui avait repris dans un premier temps l'ensemble du réseau, apporte ce dernier à la nouvelle société mais ne souhaite finalement pas participer au capital.

Actuellement, se sont environ 20 bâtiments qui sont raccordés au Thermoréseau. En outre, une dizaine de propriétaires ont désiré la pose d'un «TE» qui leur permettra de raccorder leur bâtiment dans un proche avenir au réseau de chauffage à distance. Quelques propriétaires privés restent encore à contacter pour leur offrir la possibilité de profiter de cette possibilité de chauffage prometteuse et pleine d'avenir.

Merci à tous ceux qui, malgré le nombre de fois qu'il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier, on soutenu ce projet sans céder au découragement. L'évolution actuelle du prix du baril de pétrole semble leur donner raison!

